

**TRAVAUX • LOYER • ENTRETIEN**

Le représentant des locataires  
défend vos droits



**Élections des locataires Hlm**

**VOTEZ!**

Du 15 novembre  
au 15 décembre 2022

# POURQUOI VOTER ?



Parce que vos représentants défendent vos droits au quotidien



Parce que vos représentants parlent pour vous lors de décisions qui concernent votre cadre de vie (travaux, qualité des logements, nettoyage des escaliers, loyers et charges, quartier, attributions de logements)



Parce que vos représentants sont aussi des locataires Hlm



Parce que c'est facile de voter : par courrier, sur internet ou directement aux urnes mises à disposition chez votre bailleur

## Votez du 15 novembre au 15 décembre 2022